



PROCES VERBAL

Du CONSEIL MUNICIPAL DE GRANDPARIGNY

SEANCE DU 31 mars 2026 – Salle de la Mairie – à 20 H 30

L'an deux mil vingt-six le trente et un mars à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de GRANDPARIGNY, régulièrement convoqué s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. GARNIER Patrice, Maire.

Présents :

M. GARNIER Patrice. Mme HAMEL Marie-Claude, M. GASNET Gaël, Mme ROTH Nathalie, M. BERNARD Éric, Mme BOUGON Nathalie M. JAMES Philippe, Mme OLIVIER Linda, M. DUFOUR Jean-Yves, M. HAMEL René, M. DANIEL Gilbert, M. PIEL Yves, Mme CHERBONNEL Isabelle, Mme CROCHET Brigitte, Mme HAMEL Valérie, M. PICOT Xavier, M. AMIOT Christophe, M. GERARD Stéphane, Mme MOTTAIS Régine, M. COUILLARD Marin, M. MONTECOT Emmanuel, M. HESLOUIN Guillem, , Mme GOBE Laetitia, Mme LEVRAULT Marie, Mme GOUGEON Eva.

Ayant donné pouvoir :

Mme GALOPIN CAHU Aurélie ayant donné pouvoir à Mme MOTTAIS Régine
Mme SELOSSE Déborah ayant donné pouvoir à M. GARNIER Patrice.

Absent excusé : /

Absent : /

Nombre de membres :

En exercice : 27

Présents : 25

Qui ont pris part à la délibération : 27

Quorum : **14**

M. AMIOT Christophe a été nommé secrétaire de séance, conformément à l'article L 2115 du CGCT.

Le procès-verbal de la dernière réunion de conseil en date du 20 mars 2026 est adopté à l'unanimité.

En ouvrant la séance, M. le maire demande d'ajouter un sujet :

- Motion SDEM

Ordre du Jour

Indemnités de fonctions aux élus ayant reçu une délégation du Maire

Vu l'inscription de la ligne budgétaire de 6 indemnités d'adjoints pour la rémunération des 8 adjoints nommés (dont 3 maires délégués faisant le choix de prendre l'indemnité de maire délégué de leurs communes de moins de 500 habitants) et de 3 conseillers municipaux ayant reçu délégation

L'enveloppe maximale de la commune de GRANDPARIGNY s'établit à 183.98 % de l'indice terminal de la fonction publique

- Maire	55.70 % de l'indice brut terminal de la FP soit 2 289.56 € brut
---------	---

- Maire délégué de CHEVREVILLE -28.10 % de l'indice brut terminal de la FP soit 1 155.06 € brut
- Maire délégué de MARTIGNY -28.10 % de l'indice brut terminal de la FP soit 1 155.06 € brut
- 1 ^{ère} adjointe - Maire déléguée de MILLY 28.10 % de l'indice brut terminal de la FP soit 1 155.06 € brut

- 2 ^{ème} Adjoint	21.38 % de l'indice brut terminal de la FP soit 878.83 € brut
----------------------------	---

- 3 ^{ème} Adjoint	16.52 % de l'indice brut terminal de la FP soit 679.06 € brut
----------------------------	---

- 4 ^{ème} et 6 ^{ème} Adjoint	20.00 % de l'indice brut terminal de la FP soit 822.10 € brut
--	---

- 5 ^{ème} , 7 ^{ème} et 8 ^{ème} Adjoint	10.79 % de l'indice brut terminal de la FP soit 443.53 € brut
---	---

-3 Conseillers municipaux délégués - 6 % de l'indice brut terminal de la FP soit 246.63 € brut chacun

Maire Adjoint délégué de MILLY	6 % de l'indice brut terminal de la FP soit 246.63 € brut
--------------------------------	---

le Conseil municipal vote à l'unanimité les indemnités aux élus ci-dessus exposées.

Désignation des membres des commissions communales, intercommunales et autres organismes

Le Conseil Municipal ouï l'exposé de Monsieur le Maire, à l'unanimité décide de constituer les commissions suivantes :

Commission d'appel d'offres

Président : M. GARNIER Patrice

Suppléant : GASNET Gaël

Titulaires	Suppléants
Mme HAMEL Marie-Claude	M. BERNARD Éric
M. DANIEL Gilbert	M. JAMES Philippe
M. PIEL Yves	M. HAMEL René

Commissions des finances

M. GARNIER Patrice	Mme CHERBONNEL Isabelle
--------------------	-------------------------

Mme HAMEL Marie-Claude	Mme CROCHET Brigitte
M. GASNET Gaël	Mme GOBE Laëticia
Mme ROTH Nathalie	Mme SELOSSE Déborah
M. BERNARD Éric	M. COUILLARD Marin
M. DANIEL Gilbert	
M. PIEL Yves	

Caisse des écoles (maire+ 4 cm) – 4 parents

M. GARNIER Patrice	
Mme HAMEL Marie-Claude	
Mme BOUGON Nathalie	
Mme OLIVIER Linda	
Mme MOTTAIS Régine	

C.C.A.S / 2 membres par commune

M. GARNIER Patrice	M. AMIOT Christophe
Mme HAMEL Marie-Claude	Mme SELOSSE Déborah
M. HAMEL René	M. DANIEL Gilbert
Mme ROTH Nathalie	
Mme OLIVIER Linda	

Commission des Travaux

M. GARNIER Patrice	Mme HAMEL Valérie
Mme HAMEL Marie-Claude	M. AMIOT Christophe
M. GASNET Gaël	M. GERARD Stéphane
M. BERNARD Éric	M. COUILLARD Marin
M. JAMES Philippe	M. MONTECOT Emmanuel
M. DUFOUR Jean-Yves	M. HESLOUIN Guillem
M. HAMEL René	Mme GOBE Laëticia
M. DANIEL Gilbert	
M. PIEL Yves	
Mme CROCHET Brigitte	

Commission du Personnel Communal

M. GARNIER Patrice	
Mme HAMEL Marie-Claude	
M. GASNET Gaël	
M. BERNARD Éric	
Mme CHERBONNEL Isabelle	

Commission Ruralité et environnement

M. GARNIER Patrice	M. PICOT Xavier
Mme HAMEL Marie-Claude	M. GERARD Stéphane
M. JAMES Philippe	M. COUILLARD Marin
M. OLIVIER Linda	M. HESLOUIN Guillem
M. DUFOUR Jean-Yves	Mme LEVRAULT Marie - HABITAT
M. HAMEL René	
M. DANIEL Gilbert	
Mme HAMEL Valérie	

Commission Urbanisme et Voirie

M. GARNIER Patrice	M. DANIEL Gilbert
Mme HAMEL Marie-Claude	M. AMIOT Christophe
M. GASNET Gaël	M. COUILLARD Marin
M. BERNARD Éric	M. HESLOUIN Guillem
M. JAMES Philippe	
M. DUFOUR Jean-Yves	
M. PIEL Yves	
M. HAMEL René	

Commission PLUI-H (Plan Local d' Urbanisme Intercommunal - HABITAT)

Disponibilité en journée souhaitée

M. GARNIER Patrice	M. DANIEL Gilbert
Mme HAMEL Marie-Claude	M. PIEL Yves
M. GASNET Gaël	M. PICOT Xavier
Mme ROTH Nathalie	M. AMIOT Christophe
M. JAMES Philippe	M. GERARD Stéphane
M. HAMEL René	M. BERNARD Éric

Commission culturelle et événementielle

M. GARNIER Patrice	Mme CROCHET Brigitte
Mme HAMEL Marie-Claude	Mme MOTTAIS Régine
M. GASNET Gaël	M. MONTECOT Emmanuel
M. BERNARD Éric	Mme GALOPIN CAHU Aurélie
Mme ROTH Nathalie	Mme LEVRAULT Marie
Mme BOUGON Nathalie	Mme GOUGEON Eva
M. DUFOUR Jean-Yves	
M. DANIEL Gilbert	
Mme CHERBONNEL Isabelle	

Commission communication

M. GARNIER Patrice	M. DANIEL Gilbert
Mme HAMEL Marie-Claude	M. OLIVIER Linda
M. GASNET Gaël	Mme MOTTAIS Régine
Mme ROTH Nathalie	Mme LEVRAULT Marie
	Mme SELOSSE Déborah

Proposition de la Commission Impôts directs – Il faut que l'on retrouve le nbre nécessaire et présentation du double de candidats (32membres)

M. GARNIER Patrice	Mme CROCHET Brigitte
Mme HAMEL Marie-Claude	Mme HAMEL Valérie
M. GASNET Gaël	M. PICOT Xavier
Mme ROTH Nathalie	M. AMIOT Christophe
M. BERNARD Éric	M. GERARD Stéphane
Mme BOUGON Nathalie	Mme SELOSSE Déborah
M. JAMES Philippe	Mme MOTTAIS Régine
M. OLIVIER Linda	M. COUILLARD Marin
M. DUFOUR Jean-Yves	M. MONTECOT Emmanuel

M . HAMEL René	M. HESLOUIN Guillem
M. DANIEL Gilbert	Mme GALOPIN CAHU Aurélie
M. PIEL Yves	Mme GOBE Laétitia
Mme CHERBONNEL Isabelle	Mme LEVRAULT Marie
Mme DESLANDES Martine	Mme GOUGEON Eva
M. MOREL Romain	M. ROCHEFORT Jean-Luc
M. GALOPIN Jacky	M. THELLIER Roger

Commission sécurité et mobilité

M. GARNIER Patrice	M. AMIOT Christophe
Mme HAMEL Marie-Claude	M. HESLOUIN Guillem
M. GASNET Gaël	M. MONTECOT Emmanuel
Mme OLIVIER Linda	
M. DANIEL Gilbert	
M. DUFOUR Jean-Yves	

Syndicat Manche Numérique : M. GASNET Gaël

Syndicat Mixte du Bassin de la Sélune

- Mme HAMEL Marie-Claude
- Mme OLIVIER Linda
- M. GERARD Stéphane

SDEAU (voir délibération)

Syndicat Départemental d'électrification (voir délibération)

Foyer Autonomie Les Hirondelles : M. GARNIER Patrice – Mme HAMEL Marie-Claude

Correspondant Sécurité Routière : M. DUFOUR Jean-Yves

Correspondant Défense : M. GASNET Gaël

Comité Intercommunal de sécurité et prévoyance de la délinquance

M.GARNIER Patrice, Mme HAMEL Marie-Claude, M. GASNET Gaël, Mme ROTH Nathalie, M. DUFOUR Jean-Yves, M. DANIEL Gilbert.

CLECT: M. GASNET Gaël

CNAS: M. GASNET Gaël

Désignation de délégués pour siéger au Syndicat Départemental d'Energies de la Manche (SDEM).

Le conseil municipal,

VU les statuts du SDEM50 approuvés par arrêté préfectoral du 03 juillet 2025 ;
VU la candidature de M. GARNIER Patrice, M. DANIEL Gilbert,

à l'unanimité, le conseil municipal **Décide** :

- De désigner M. GARNIER Patrice, M. DANIEL Gilbert comme délégués au Syndicat Départemental d'Energies de la Manche (SDEM50)

Travaux de rénovation du Presbytère – Lot 7 – Avenant N° 1

Suite au marché signé le 11 avril 2025 avec l'entreprise SECAM BOUCE HARDY concernant le Lot N° 7 – Electricité/télévision/téléphone/WMC/Chauffage,

Compte tenu que la commune de GRANDPARIGNY a souhaité réaliser des travaux supplémentaires non prévus au marché concernant :

- Ventilation double flux en remplacement de la ventilation prévue au 07.6, compte tenu des éléments échangés lors des réunions de chantiers, notamment un risque de ressenti d'air froid dans la salle

Vu l'avis de la commission d'appel d'offres en date du 5 mars 2026 ;

Il présente l'avenant N° 1 d'un montant de 14 999.00 HT € .

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité :

- Accepte l'avenant N° 1 ci-dessus présenté

Marché Lotissement les Cytises – Lot 1 – Avenant N° 3

Suite au marché signé le 22 octobre 2019 avec l'entreprise PIGEON TP NORMANDIE concernant le Lot N° 1 – Terrassements – Eaux Pluviales - Eaux Usées – Voirie,

Compte tenu que la commune de GRANDPARIGNY a souhaité réaliser des travaux supplémentaires non prévus au marché concernant l'aménagement de la voirie de la phase 2. Il reprend

- Les moins-values à hauteur de 16 000 € HT
- Les plus-values et les prix nouveaux à hauteur de 37 436.95 € HT
- Soit un avenant positif de 21 436.95 € HT

Monsieur le Maire indique que des prix supplémentaires font l'objet du présent avenant N° 3.

Vu l'avis de la commission d'appel d'offres en date du 5 mars 2026

Il présente l'avenant N° 3 d'un montant de 21 436.95 € HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité :

- Accepte l'avenant N° 3 ci-dessus présenté

Travaux de rénovation de l'église de CHEVREVILLE – Consultation d'architectes

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il a lancé une consultation restreinte auprès de 3 architectes pour les travaux de rénovation de l'Eglise de CHEVREVILLE.

Cette consultation a été réalisée suite au rapport du diagnostic de structure du bâtiment.

Il rappelle aux membres de l'assemblée que par délibération N° 2025-048 en date du 19 juin 2025, le conseil municipal avait décidé la rénovation de l'Eglise de CHEVREVILLE.

Monsieur le Maire présente les 3 propositions reçues.

le Conseil municipal à l'unanimité accepte la proposition du Cabinet Edouard GRYSEL, mieux disant pour un montant de 74 670.00 € HT (Soit 9.5 %) d'honoraires pour une mission de maîtrise d'œuvre concernant les travaux de rénovation de l'Eglise de CHEVREVILLE.

Demande de garantie de prêt de la Résidence Autonomie les Hirondelles

VU le Code Général des collectivités territoriales, notamment les articles L2252-1 ;

VU la demande de cautionnement présentée par le Foyer Résidence Les Hirondelles en date du 18 février 2026 pour un emprunt destiné à financer des travaux de renouvellement de chaudière, de réfection des réseaux de distribution et de réhabilitation de 30 salles d'eau. Ces travaux permettront de pérenniser le confort et la qualité de service rendus aux résidents.

le Conseil municipal Accorde son cautionnement à hauteur de 125 000,00 €, au Foyer Logement Les Hirondelles pour un emprunt contracté auprès de la caisse fédérale du crédit mutuel Anjou dont les caractéristiques sont les suivantes :

Demande de subvention de la résidence autonomie les Hirondelles pour l'acquisition d'un minibus

Monsieur le Maire présente une demande de subvention de la Résidence Foyer les Hirondelles concernant l'acquisition d'un minibus accessible PMR.

La Résidence a établi un plan de financement de 65 000 € et à solliciter une subvention des Fonds européens du programme LEADER.

Afin de pouvoir obtenir une aide des Fonds Européens LEADER, le projet doit être co-financé avec des participations aides publiques (collectivités...)

Compte tenu de l'intérêt pour la résidence d'avoir un véhicule adapté PMR pour faciliter les déplacements des personnes résidentes.

Le conseil municipal, à l'unanimité décide d'attribuer une subvention de 5 000 € à la Résidence Foyer Les Hirondelles

Fonds d'aide aux jeunes

Monsieur le Maire reprend les principaux points du courrier du Conseil Départemental sollicitant l'adhésion de la commune au Fonds d'Aides aux Jeunes.

La contribution de la commune pour 2026 est calculée comme les années précédentes, à savoir 0.23 € par habitant.

le conseil municipal, à l'unanimité, donne son accord pour la contribution au Fonds d'Aide aux Jeunes. Le montant de la participation s'élèvera à 0.23 € par habitant, soit 616.63 € (2 681 habitants), somme qui sera prélevée sur l'article 65738 « Autres organismes publics » et versé sur le compte de La Ligue de l'Enseignement de Normandie, gestionnaire du dispositif.

Fonds de Solidarité pour le logement

Monsieur le Maire reprend les principaux points du courrier du Conseil Départemental sollicitant l'adhésion de la commune au Fonds de Solidarité pour le Logement pour l'année 2026. La cotisation s'élève pour les communes de 2 000 à 4 999 habitants à 0.70 € par habitant.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité décide de renouveler sa participation pour l'année 2026 pour un montant de 1 876.70 € pour 2 681 habitants, somme qui sera prélevée sur l'article 65738 « Autres organismes publics » et de mandater la contribution sur le compte CAF, gestionnaire du dispositif, suivant R.I.B. remis.

Autorisation du conseil au maire à signer des contrats d'accroissement temporaire et saisonnier au service technique

Le Maire informe l'assemblée délibérante :

Considérant la nécessité de créer : 2 emplois non permanents d'adjoints techniques territoriaux pour le service technique : 1 adjoint technique pour faire face à un accroissement saisonnier d'activité aux espaces verts et fleurissement et 1 adjoint technique pour faire face à un accroissement temporaire d'activité.

Le Maire propose à l'assemblée délibérante :

La création de deux emplois temporaires :

- 1 adjoint technique à temps complet pour exercer les missions d'agent technique polyvalent au service technique,
- 1 adjoint technique à temps complet pour exercer principalement des missions saisonnières d'entretien des espaces verts et du fleurissement.

Les agents contractuels seront rémunérés par référence à la grille indiciaire afférente au grade d'adjoint technique territorial.

à l'unanimité, le conseil municipal :

- **DECIDE** d'adopter la modification du tableau des emplois ainsi proposée. Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans les emplois seront inscrits au budget au chapitre 012,

Motion relative à la compétence « distribution publique d'électricité et de gaz »

Le conseil municipal **DECIDE d'approuver** la motion proposée par la FNCCR (Fédération nationale des collectivités concédantes et régies) annexée à la présente délibération, réaffirmant la nécessité de maintenir l'organisation des services publics de réseaux à l'échelon territorial le plus pertinent en termes d'efficacité, de proximité et de solidarité

Désignation de délégués pour siéger au Syndicat Départemental de l'Eau de la Manche

Le conseil municipal,

VU le Code général des collectivités territoriales (CGCT) et notamment l'article L2121-33 ;

VU les statuts du SDEAU50;

Vu la demande de la Communauté d'Agglomération Mt St Michel – Normandie de désigner 3 représentants pour siéger au SDEAU 50

VU la candidature de M. GARNIER Patrice, Mme HAMEL Marie-Claude, et M. GASNET Gaël

à l'unanimité, le conseil municipal **Décide** de désigner M. GARNIER Patrice, Mme HAMEL Marie-Claude, et M. GASNET Gaël comme délégués au Syndicat Départemental d'Eau de la Manche (SDEAU50)

Questions et informations diverses :

Mme HAMEL Marie-Claude indique que l'entreprise de maçonnerie a fini les travaux de maçonnerie de l'ancien vestiaire. Elle est en attente de l'intervention du plombier.

Elle informe qu'elle a assisté avec M. GARNIER au conseil d'école la semaine dernière.

Mme ROTH informe que le dispositif argent de poche va débiter aux prochaines vacances d'avril. 6 dossiers ont été reçus.

M. BERNARD fait un point sur les travaux en cours :

* Les travaux du presbytère comme évoqué avancement bien, les menuiseries sont posées.

* Les enrobés du lotissement les Cytises devraient être réalisés à la mi-avril.

M. GARNIER indique que la directrice de l'école a annoncé lors du conseil d'école de la semaine dernière, une prévision d'effectif de 160 élèves à la rentrée. 22 départs de CM2.

Des bons retours sur la cantine avec la nouvelle cuisinière.

Samedi 28 mars, la communauté d'agglomération Mt St Michel-Normandie a organisé une distribution de compost mur, place la Douenne. L'opération a très bien fonctionné. Le compost était de très bonne qualité.

